

ARMELLE CHOPLIN ET JÉRÔME LOMBARD

LA « MAURITANIE OFFSHORE ». EXTRAVERSION ÉCONOMIQUE, ÉTAT ET SPHÈRES DIRIGEANTES

LE PROCESSUS D'EXTRAVERSION EST AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT MAURITANIEN. DANS LA LONGUE DURÉE, IL A PRODUIT UNE ÉLITE POLITICO-COMMERCIALE QUI A SU VALORISER LES RICHESSES MINIÈRES ET HALIEUTIQUES DU PAYS. AVEC LA MISE EN EXPLOITATION DE NOUVELLES RESSOURCES (PÉTROLE ET OR), L'EXTRAVERSION S'EST RÉCEMMENT RENFORCÉE. LES CONNEXIONS INTERNATIONALES SE MULTIPLIENT, EN PARTICULIER AVEC LES PAYS DU GOLFE, ET FAVORISENT DES HOMMES D'AFFAIRES PUISSANTS ET BIEN INSÉRÉS DANS LES PREMIERS CERCLES DU POUVOIR. LA « MAURITANIE OFFSHORE » PRIME DÉSORMAIS SUR L'INTÉRIEUR DU PAYS ET SUR LA SOCIÉTÉ, DESQUELS LES ÉLITES SE DÉCONNECTENT PROGRESSIVEMENT.

Sur le site Internet de la campagne de Mohamed Ould Abdel Aziz, un des candidats favoris à l'élection présidentielle de juillet 2009, une vidéo intitulée « Le changement constructif » montre l'édification d'une cité moderne en plein milieu du désert¹. Sous le regard bienveillant du candidat, tours d'aciers démesurées, canalisations, autoroutes, électricité, surgissent des dunes verdoyantes. Dubaï est clairement pris comme modèle. Se profile ainsi la promesse d'une Mauritanie semblable aux émirats du Golfe, fondant sa future prospérité sur des activités économiques extraverties, notamment l'exploitation de ressources pétrolières récemment découvertes.

À l'image de la plupart des pays africains, la Mauritanie est engagée, sur la longue durée, dans un processus d'extraversion tel que mis en évidence par les réflexions de Cooper et de Bayart qui ont montré que le rapport à l'extérieur était une constante dans l'histoire des sociétés africaines, un élément

1. Vidéo téléchargeable sur le site Internet <www.aziz2009.com>.

primordial de la centralisation politique et de l'accumulation économique². Pour s'en tenir à la Mauritanie contemporaine, un retour sur cette trajectoire historique d'extraversion met en lumière le rôle déterminant des stratégies d'ouverture dans la construction de l'élite politico-économique³ et l'arrimage du pays à un espace supranational, faisant émerger ce que nous appelons une Mauritanie « offshore ». L'article se propose de montrer comment cette extraversion a évolué et s'est systématisée ces dernières années avec la pleine entrée du pays dans l'économie globale. Le développement économique, capturé par l'élite, a pour effets l'augmentation et l'intensification des échanges financiers et des entrées de capitaux dans le territoire national, lesquels se traduisent par le développement sans précédent du secteur immobilier, une spéculation foncière effrénée et l'explosion d'un parc automobile de luxe. Les découvertes de pétrole, de gaz, d'or et de phosphate, corollaires de cette évolution, sont susceptibles d'exacerber davantage le phénomène, ne serait-ce que par les nouveaux partenariats et investissements internationaux qu'elles engendrent. Plus que jamais, c'est sur la base de ces différentes ressources que se reproduit l'élite politique et commerciale mauritanienne, appuyée par la classe militaire au pouvoir. Réciproquement, les modalités de fonctionnement et de maintien de cette dernière sont aujourd'hui à rechercher autant, si ce n'est plus, dans les villas des quartiers huppés de la capitale, propriétés des grands hommes d'affaires, que dans les casernes des périphéries urbaines et de l'intérieur du pays.

Depuis 2001, chacun des régimes successifs a tenté de se légitimer en recherchant le consensus populaire autour des nouvelles possibilités de développement économique offertes par le pétrole. Le pouvoir central a toutefois rencontré des problèmes à convertir les effets d'annonce en projets concrets, d'autant qu'il se heurte en parallèle aux difficultés croissantes que connaît l'exploitation des ressources « traditionnelles » (minerai de fer, produits halieutiques et aide internationale). Si elles continuent d'assurer les rentrées en devises de l'État mauritanien, la sensibilité de ces dernières à une conjoncture politique délicate rend encore plus aléatoire la possibilité de tenir ces promesses. La compétition qui s'accroît pour le contrôle des richesses et la mainmise sur les flux monétaires entre les différents groupes d'intérêts influents explique, en partie du moins, l'accroissement de l'instabilité politique depuis 2003. L'échec de la redistribution promise, s'il se confirme, pourrait constituer rapidement un élément crucial de la montée des désillusions populaires au moment même où le pouvoir militaire propose de rétablir la « démocratie ». Telles sont les hypothèses qui seront discutées dans cette contribution.

Dans un premier temps, l'article analyse, dans la longue durée, l'insertion de la Mauritanie dans les réseaux économiques internationaux. Puis, il présente

quelques-unes des modalités actuelles de l'extraversion et les acteurs qui l'animent. Si une classe politico-commerciale nationale domine le processus, nous verrons que les mutations récentes de cette économie politique ont permis à différentes strates de la société de s'immiscer dans la dynamique, celle-ci se caractérisant désormais par une multiplicité d'intermédiaires et de trajectoires singulières d'individus et de groupes⁴.

LOGIQUES POLITIQUES ET STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

D'EXTRAVERSION

La « Mauritanie offshore », telle qu'elle se dessine aujourd'hui, repose sur une stratégie d'extraversion de plus en plus affirmée qui lui permet d'asseoir sa position régionale et de s'insérer plus largement dans des dynamiques internationales. Dans la phase actuelle de la mondialisation, ce processus se caractérise par une quête de liens avec l'étranger, notamment les pays du Golfe devenus un modèle de développement pour le pays.

Trajectoire historique de l'extraversion et réseaux d'interdépendances

L'espace mauritanien a toujours été traversé de multiples flux qui ont fait la richesse des différents pouvoirs en place, depuis l'époque des émirats jusqu'au régime actuel, en passant par la colonisation française⁵. Le régime colonial a, en effet, favorisé la densification des échanges et consolidé l'établissement de nouveaux réseaux commerciaux entre le sud du Maroc et le Sénégal. Après avoir été, au XIX^e siècle, des partenaires des Français dans le trafic de la gomme

2. F. Cooper, *Africa since 1940. The Past of the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989. Sur l'historicité et la nature de l'extraversion, voir aussi J.-F. Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, n° 5, 1999, p. 97-120 et la préface à la nouvelle édition de 2006 de *L'État en Afrique : « Comme vous en Afrique », ou l'hégémonie dans l'extraversion*, p. III-LXVII.

3. Sur la formation des milieux d'affaires et la création de la classe politico-commerciale en lien avec l'extérieur, nous renvoyons notamment au travail de P. Marchesin, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala, 1992.

4. Notre propos n'a pas la prétention de traiter de façon exhaustive du processus d'extraversion en Mauritanie. La question, complexe s'il en est, mériterait d'autres développements et approfondissements ultérieurs. Seules quelques pistes de lecture sont ici livrées. Nous tenons à remercier toutes les personnes avec qui nous avons échangé sur le sujet et qui nous ont fait part de leurs commentaires précieux : Riccardo Ciavolella et Marion Fresia, Alain Antil, Céline Lesourd, nos collègues mauritaniens et les évaluateurs de *Politique africaine*.

5. P. Bonte, « Faire fortune au Sahara : permanences et ruptures », *Autrepart*, n° 16, 2000, p. 49-65.

arabique et des esclaves, les commerçants de l'espace sénégal-mauritanien⁶, et tout particulièrement les Maures établis au Sénégal et en Gambie, ont été de puissants intermédiaires (commerce de l'arachide, de détail et transport fluvial). Cette intrication commerciale des espaces sénégalais et mauritanien tient en particulier aux réseaux religieux tissés par les membres des confréries de la Tijâniyya et de la Qadariyya de part et d'autre du fleuve⁷.

Pendant la colonisation, les populations du Territoire civil de la Mauritanie ont développé une économie centrée sur le commerce de biens importés plus que sur l'exportation de produits locaux. Seule exception notoire, le projet d'exploitation des gisements de fer dans l'extrême Nord du pays par l'entreprise française Miferma (Mines de fer de Mauritanie) dont l'objectif était l'exportation directe du minerai vers la France. Ce type d'extraversion économique n'était pas en mesure de créer une classe socio-économique dirigeante, idée corroborée par le désintérêt français pour la formation d'une élite bureaucratique dans l'espace mauritanien⁸. Avec l'indépendance du pays en 1960, l'extraversion de la Mauritanie s'est inscrite dans la continuité directe de celle orchestrée par l'administration coloniale. L'activité commerciale est restée orientée vers le Sénégal, avec la première route du pays reliant Nouakchott à Rosso (1970) et, par extension, au port de Dakar, principal lieu d'approvisionnement de la Mauritanie. Mais ce sont surtout les choix de politique économique du premier gouvernement indépendant (1960-1978) qui ont conforté l'extraversion économique sous la forme du *gatekeeper state* évoqué par Cooper. Le nouveau Président, Moktar Ould Daddah, explique dans ses mémoires que « les intérêts des capitalistes étrangers coïncidaient avec les nôtres⁹. » Ould Daddah joue alors la carte de la continuité des relations avec l'ancien pays colonisateur. La France, qui vient extraire « son » fer, accepte de financer pour quelques deux milliards de francs CFA la construction de la capitale, Nouakchott, symbole de l'indépendance. Localement, à Zouerate ou à Nouadhibou, la Miferma est présentée comme la « greffe d'une entreprise minière européenne »¹⁰. Quelques actions sont impulsées pour faire accepter la présence de la société : création d'emplois salariés et d'écoles, ouverture de forages, transport de personnes et d'animaux par train. Mais les retombées locales sont très faibles.

Cette dépendance envers l'ancien pays colonisateur et le Sénégal voisin est rapidement dénoncée comme un obstacle à l'existence réelle de la Mauritanie. Dans une perspective maoïste et « dépendantiste », Hamid El Mauritanij fustige la dépendance envers la France, en particulier à cause de « l'import-export [...], monopole de fait des sociétés françaises de commerce colonial¹¹ ». Après d'âpres contestations de l'opposition, le régime de l'époque se lance dans une politique de nationalisme économique. Au moment où le pays devient membre à part entière de la Ligue arabe en février 1973, les accords

de coopération mauritano-français sont révisés et l'Ouguiya remplace le franc CFA en juin de la même année. En 1974, la Miferma est « mauritanisée » et devient la Snim. De grands travaux sont réalisés dans le but de recentrer les activités économiques du pays sur l'espace national : l'aéroport de Nouakchott est agrandi et le port autonome créé, permettant de sortir le pays de la dépendance vis-à-vis de celui de Dakar. Dans le même temps, un nouvel axe routier, surnommé « Route de l'espoir » est inauguré en 1978, reliant ainsi la capitale aux régions de l'Est jusqu'alors tournées vers le Mali voisin. Ultime étape de ce processus, Daddah se lance en 1975 dans la guerre du Sahara occidental, qui vise à affirmer la souveraineté de la Mauritanie au nord du pays. Ces actes symboliques et ces actions à fort pouvoir mobilisateur annoncent la réelle naissance de la Mauritanie en tant que pays indépendant, initiant une construction nationale que l'extraversion, imposée par la colonisation puis renforcée par l'exploitation néocoloniale des mines, n'aurait pas permise.

Cette réorientation politico-économique de tonalité nationaliste trouve son illustration dans la mobilisation de nouvelles ressources locales. Alors que l'État reste financièrement dépendant de l'exportation du fer, les sécheresses des années 1970-1980, qui entraînent une crise du système agro-pastoral, obligent le gouvernement à diversifier les possibilités de revenus pour les masses rurales qui migrent en ville à la recherche d'un emploi « moderne ». Les élites rurales traditionnelles se reconvertissent dans le commerce tandis que le régime, en quête de denrées consommables, se tourne vers un espace jusqu'alors délaissé : la façade maritime du pays¹². Les années 1980 sont ainsi marquées par une exploitation grandissante des ressources halieutiques : des usines de transformation de poisson sont édifiées, un armement national est créé.

Les rapprochements géopolitiques suivent alors les orientations socialisantes du pouvoir : la Russie, où nombre de jeunes poursuivent leurs études,

6. D. Robinson, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920 : parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004. Sur les Maures de l'extérieur, voir C. J. Santoir, *L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée*, Dakar, Orstom, 1974.

7. A.W. Ould Cheikh, « Espace confrérique, espace étatique : le mouridisme, le confrérisme et la frontière mauritano-sénégalaise », in Z. Ould Ahmed Salem (dir.), *Les Trajectoires d'un État-frontière*, Dakar, Codesria, 2004, p. 113-140.

8. Nombre de cadres de la future Mauritanie ont été formés dans les écoles et instituts sénégalais, avant comme après 1957.

9. M. Ould Daddah, *La Mauritanie contre vents et marées*, Paris, Karthala, 2003, p. 172.

10. P. Bonte, *La Montagne de fer*, Paris, Karthala, 2001.

11. H. El Mauritaniy, *L'Indépendance néo-coloniale*, Paris, Éditions des Six continents, 1974, p. 182-188.

12. C. Le Cœur, *La Pêche en Mauritanie : du désert à la mer ou l'appropriation d'un espace halieutique*, thèse de géographie, Université de Montpellier, 1994.

ou encore la Chine deviennent des pays « amis ». Pékin, en particulier, finance et réalise la construction du palais présidentiel ainsi que de nombreuses infrastructures, telles que la centrale électrique de Nouakchott, des routes et, surtout, le port en eau profonde de la capitale. Sous le régime autoritaire du président Taya (à partir de 1984), les liens politiques et économiques se développent avec la Libye et l'Irak, pays arabes considérés comme progressistes. Déjà dans les années 1970, la Libye avait ouvert la Balm (Banque arabo-libyenne pour le commerce extérieur et le développement). Ces nouveaux partenaires deviennent progressivement des alliés de taille : les hommes formés sur le modèle du parti Baath irakien s'emparent des rouages du gouvernement. Ces « réajustements » géopolitiques ne sont pas sans lien avec la radicalisation des politiques d'arabisation interne que subiront les populations « négro-mauritaniennes » et qui conduiront aux « évènements de 1989¹³ » entre le Sénégal et la Mauritanie, alors soutenue par Saddam Hussein. Cette dernière alliance se révèle bien gênante au moment de la première guerre du Golfe, après que le monde arabe a soutenu Dakar plutôt que Nouakchott lors du conflit de 1989¹⁴.

Les années 1990 correspondent à la recherche d'une légitimation par les instances internationales, notamment la Banque mondiale. Pour cela, le président Taya quête le soutien des Occidentaux et opte pour la « démocratisation » en reconnaissant certains partis d'opposition et en organisant des élections « libres » en 1992. Lorsque les liens avec la France se détériorent en 1999, en raison de l'affaire Ely Ould Dah¹⁵, le régime de Taya accentue son rapprochement avec les États-Unis et même avec Israël qui ouvre une représentation diplomatique en 2001 à Nouakchott. La démocratisation et les nouveaux rapprochements ne sont rendus possibles que par un soutien réaffirmé de l'élite traditionnelle, dépossédée de son bétail, mais reconvertie dans le contrôle de nouveaux secteurs économiques rentables (pêche, finance grâce aux capitaux arabes, contrats avec les bailleurs étrangers). Pour asseoir ces connexions extérieures, Taya ravive en interne les réseaux tribaux et favorise en particulier les commerçants issus de sa tribu (les Smassid). Une élite à la jonction entre le politique et l'économique prend forme.

Le « stade Dubaï » de l'extraversion ?

Avec l'annonce de la découverte du pétrole, s'amorce une nouvelle phase que nous qualifierons ici de « stade Dubaï » de l'extraversion¹⁶. La Mauritanie consolide ses liens avec la Péninsule arabique dont un des premiers jalons a été posé dès 1985 avec l'implantation d'une nouvelle banque, la Banque Al Wava mauritanienne islamique (Bamis), par le groupe saoudien Al-Baraka¹⁷. Pour l'élite commerçante qui fréquente assidûment les places marchandes du

Golfe, le mirage pétrolier d'aujourd'hui laisse à penser que la Mauritanie, grand pays désertique et peu peuplé, pourrait suivre le modèle des Émirats.

En 2000, la première rencontre entre Taya et Cheikh Ahmedou, le prince héritier du Qatar, scelle des accords financiers et des liens amicaux (Taya trouve d'ailleurs refuge à Doha lorsqu'il est renversé en août 2005). Dans la continuité des accords passés, l'Émir du Qatar, Cheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani, rend visite début 2008 au président Sidi Ould Cheikh Abdallahi. La même année (avril 2008), le sultan Ahmed Ben Selim, président du groupe Dubaï International Development, se déplace à Nouakchott, accompagné d'une délégation d'investisseurs émiratis, en vue d'évaluer les opportunités d'investissements, en particulier dans les domaines bancaire, énergétique, touristique ou minier. La compagnie qatarie Diar prévoit d'investir un milliard de dollars dans un immense complexe touristique situé sur le littoral, à quelques 20 kilomètres au nord de Nouakchott¹⁸. L'émir du Qatar, quant à lui, se montre particulièrement intéressé par le transport aérien. Il envisage de créer une compagnie qui assurera les liaisons entre Nouakchott et la Péninsule arabe, l'idée étant de faciliter les transactions des riches commerçants mauritaniens qui se rendent régulièrement dans le Golfe. Les liaisons aériennes, mais également maritimes avec la plateforme d'affaires que constitue Dubaï vont en effet *crescendo* : le flux de conteneurs en provenance de l'Émirat représente 30 % des entrées au port de Nouakchott (Chine, 25 %) et confirme l'attractivité du pays et l'insertion de son économie dans les échanges internationaux¹⁹.

Le renouveau des relations mauritano-libyennes, qui s'étaient détériorées sous Taya et surtout au début des années 2000 avec la reconnaissance de l'État hébreu, entretient cette vision du « stade Dubaï » de l'extraversion. L'intérêt

13. Les violences qui aboutissent en 1989 au départ des Sénégalais de Mauritanie sont pudiquement appelées de la sorte. Alimentées par les autorités mauritaniennes et touchant les populations négro-africaines, elles dégénèrent en un véritable conflit politique entre les deux pays, faisant plusieurs centaines de morts. À la suite de ces graves incidents, les Sénégalais de Mauritanie sont chassés et, réciproquement, les Mauritaniens présents au Sénégal expulsés. Voir la contribution de M. Fresia dans ce numéro.

14. Hormis l'Irak, aucun autre pays n'a tenu à exprimer sa solidarité, certains comme le Maroc allant même jusqu'à soutenir le voisin sénégalais.

15. Cet officier mauritanien a été mis en examen par le tribunal français de Montpellier pour tortures et crimes lors des événements de 1989. Il s'enfuit en Mauritanie, acte que la France condamne.

16. En référence à M. Davis, *Le Stade Dubaï du capitalisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.

17. M. F. Ould Bah, *L'Argent de Dieu. Contribution à une anthropologie économique des systèmes financiers musulmans*, thèse de doctorat d'ethnologie, Université de Metz, 2007.

18. Entretien au siège de la compagnie Diar, Nouakchott, janvier 2009.

19. Informations obtenues en novembre 2008 auprès des sociétés d'armement et de logistique (Maersk, Sogeco).

que porte désormais le colonel Kadhafi à la Mauritanie alimente les espoirs qu'elle devienne un riche émirat comptant sur la scène internationale. En mars 2009, à la suite du renvoi de l'ambassadeur d'Israël, Kadhafi se rend à Nouakchott où il propose d'allouer 500 millions de dollars sous forme d'investissements et d'annuler les intérêts de la dette en vue d'accompagner le développement du pays. Pour le général Abdel Aziz, en quête de légitimité avant les élections, recevoir le « Guide Suprême », du reste président de l'Union africaine, est un signe de reconnaissance et par là même un pied de nez à la communauté internationale qui a condamné son coup d'État. La somme promise par la Libye, si elle se confirme, devrait permettre de contrebalancer les pertes occasionnées par le gel de l'aide publique au développement qui a suivi la condamnation.

Les rapprochements politiques et les échanges économiques avec le monde arabe ne sauraient pour autant être surestimés. Au-delà des promesses de projets multiples, les retombées financières restent faibles. L'exploitation pétrolière, elle-même, s'avère peu rentable. Les gisements de pétrole en eau profonde, situés à 90 km au sud-ouest de Nouakchott, ont commencé à être exploités en 2006 par la société australienne Woodside. Fin 2007, après qu'un scandale de malversations financières eut éclaté, Woodside a revendu sa licence d'exploitation au géant malaisien Petronas. De nouveaux gisements ont été découverts dans la zone de Taoudenni où des permis d'exploration *onshore* ont été accordés à différents groupes pétroliers : Total (France), Repsol (Espagne) et CNPC (Chine). Les réserves potentielles sont estimées à 400 millions de barils de pétrole brut, ce qui ferait de la Mauritanie l'un des dix plus grands producteurs africains – auxquels s'ajoutent 30 milliards de m³ de gaz encore inexploités. Le tableau est en réalité plus sombre car l'extraction quotidienne, au départ estimée à 75 000 barils²⁰, peine à avoisiner les 15 000 barils/jour et le pétrole, de mauvaise qualité, est vendu à un prix inférieur aux cours mondiaux. L'embellie économique n'aura finalement été que de courte durée : le taux de croissance a atteint 11 % en 2006 pour s'effondrer l'année suivante. Des 132 millions d'ouguiyas tirés de l'exploitation pétrolière en 2006, il n'en reste que 55 l'année suivante (soit 19 millions USD)²¹. On est bien loin des 350 millions de dollars par an annoncés initialement.

Les différents chiffres avancés laissent à penser que le « stade Dubaï » de l'extraversion, entendu ici comme un nouveau mode d'insertion dans l'économie globalisée, relève davantage d'une perspective et d'effets d'annonce que de la réalité. Certes, Kadhafi a profité de sa visite à Nouakchott pour poser la première pierre d'un hôtel cinq étoiles qui devrait compter 30 étages et, de leur côté, des hommes d'affaires koweïtiens envisagent d'ériger un grand hôtel à proximité du Palais des congrès. Mais, à l'heure où les plus

anciens bâtiments de la ville sont rasés pour accueillir la future « Tour pétrole », certains redoutent que l'espace central de la capitale soit confisqué par quelques-uns aussi rapidement que le projet a été entériné.

Des « partenariats » négociés pour des ressources en suspens

Si le pétrole n'est pour l'instant que mirage, la Mauritanie continue de tirer d'importants subsides des contrats passés avec ses partenaires économiques traditionnels que sont les pays européens. Même si, en octobre 2008, l'Union européenne a annoncé qu'elle gelait l'aide au développement, à la suite de sa condamnation du coup d'État²², cette dernière n'a pas pour autant remis en cause les accords privilégiés régissant le secteur de la pêche qu'elle négocie tous les six ans en échange d'un versement de subsides à l'État mauritanien (430 millions d'euros pour la période 2001-2006). À cette somme s'ajoutent des redevances versées par les pavillons étrangers pour exploiter la ressource (75 millions d'euros sur la même période). Ces accords participent aux recettes budgétaires du pays à hauteur de 30 %, soit une contribution au PIB de 10 à 12 %²³. Mais, comme l'explique Z. Ould Ahmed Salem, ces « partenariats négociés » permettent surtout un « pillage en règle » car il est désormais avéré que les ressources s'amenuisent²⁴. Cet auteur a analysé le double discours que tient l'Union européenne en présentant les accords de pêche comme partie intégrante de sa politique de développement à l'égard des États africains. En effet, en contrepartie du versement d'une importante aide (qui représente 13 % des ressources nationales brutes) et alors que l'UE continue de promouvoir une « pêche durable »²⁵, les navires européens profitent largement du laxisme des autorités le long des côtes.

20. *Marchés tropicaux*, n° 1536, 2004.

21. ONS, *Annuaire statistique 2007*.

22. Le retour à l'ordre constitutionnel est la condition *sine qua non* pour que reprenne la coopération et reviennent les bailleurs. À l'approche de l'élection présidentielle de l'été 2009, les rumeurs de sanctions de la part de l'Union européenne sont restées d'actualité. Voir « La Mauritanie sera-t-elle durablement privée de l'appui de son principal bailleur ? », *Le Quotidien de Nouakchott*, 31 mars 2009.

23. PNUE, *Évaluation de l'impact de la libéralisation du commerce. Une étude de cas sur le secteur des pêches de la République islamique de Mauritanie*, Genève, 2006, p. xxix. On mesurera tous les enjeux de cette coopération « halieutique » dans le dossier spécial de *Politique africaine*, dirigé par Tarik Dahou et intitulé « Gouverner la mer » (n° 116, à paraître en décembre 2009).

24. Z. Ould Ahmed Salem, « Le partenariat Union européenne-Afrique dans l'impasse ? Le cas des accords de pêche », Leiden, African Studies Centre, ASC Working Paper n° 78, 2008, <<http://www.ascleiden.nl/Pdf/workingpaper78.pdf>>.

25. Voir également République islamique de Mauritanie/ministère des Pêches et de l'Économie maritime, *La Stratégie de développement durable du secteur des pêches et de l'économie maritime (2006-2008)*, p. 9, ainsi que l'article de presse « Pas de réel contrôle des captures des super chalutiers européens en Mauritanie », <<http://www.cridem.org>>, 1^{er} mars 2008.

Au sein de l'Europe, le cas de l'Espagne apparaît comme un exemple remarquable des relations complexes tissées entre les bailleurs de fonds internationaux et la Mauritanie. Outre d'importants accords de pêche, la question migratoire est au centre des discussions. Depuis le début des années 2000, et plus encore à partir de 2006, la Mauritanie voit transiter un nombre croissant de personnes d'Afrique subsaharienne qui entendent gagner l'Europe, via les Iles Canaries²⁶. La signature en 2003 d'un accord de réadmission, qui contraint la Mauritanie à accepter sur son sol non seulement ses propres ressortissants mais également ceux des pays tiers qui ont été interpellés en Espagne et qui auraient transité par le territoire mauritanien, a été compensée par un essor remarquable des échanges commerciaux entre les deux pays. La Mauritanie a été déclarée « pays prioritaire » pour l'aide espagnole au développement. En 2008, on enregistre dans le pays une quarantaine de projets réalisés avec le concours d'un financement de la coopération ibérique, pour une enveloppe globale de 17 millions d'euros²⁷. De tels accords permettent de mieux comprendre pourquoi l'Espagne s'est montrée beaucoup plus conciliante envers le putsch d'août 2008 que le reste de la communauté internationale.

L'exploitation minière représente une autre source de revenus en raison de la cession à des compagnies étrangères de droits d'extraction. Pour l'instant, la Snim produit 11 millions de tonnes par an à partir des mines situées dans le nord du pays. Un protocole d'accord a néanmoins été signé en décembre 2007 avec Arcelor/Mittal en vue de développer et d'exploiter conjointement le gisement d'El Agareb qui pourrait fournir 25 millions de tonnes par an. Le projet de créer cette co-entreprise a alimenté les rumeurs de rachat de la Snim par le géant indien (celui-ci aurait proposé une offre de rachat à hauteur de 2 milliards de dollars²⁸). Les Mauritaniens craignent de voir leur entreprise, qui fait la fierté nationale depuis 1974, mise aux enchères. Différent est le système d'exploitation des mines d'or de Tasiast, situées à 300 km au nord de Nouakchott. Depuis 2007, la société canadienne Rio Narcea Gold Mine LTD assure la production qui avoisine annuellement les 4 tonnes. En avril 2009, les sources officielles indiquent que l'exploitation d'or sera multipliée par 7 en 2009 et 2010, et que la rente annuelle passera de 3 millions à 20 millions de dollars. À la suite de cette annonce, un accord a été passé entre l'État mauritanien et la société minière pour une période de vingt ans, en l'échange d'une redevance annuelle de 25 %. Des gisements de phosphate ont également été repérés dans le sud du pays, dans la région de Kaédi. Si le projet est finalisé, ils seront exploités par une société allemande, avec le soutien de la Banque africaine de développement, et une liaison ferroviaire entre Kaédi et Nouakchott sera construite pour l'évacuation du minerai, avec l'apport de capitaux chinois²⁹.

L'extraversion économique de la Mauritanie conduit à privilégier le commerce, quel qu'il soit, à céder les ressources nationales et à délaïsser la transformation locale. Les exportations ne suffisent pas à couvrir le déficit de la balance commerciale. En outre, tout laisse à croire que l'exploitation pérenne des différentes richesses du pays demeure incertaine : pour les unes (pêche), elles sont menacées, pour d'autres (pétrole, gaz, phosphate), à venir. Les multiples effets d'annonce permettent cependant aux cercles dirigeants de spéculer sur l'avenir, tout en continuant à puiser dans les ressources existantes.

CONCENTRATION DES RESSOURCES ET SYSTÈMES

RÉTICULAIRES D'ACTEURS

L'extraversion est certes affaire d'État, mais elle n'existerait pas sans les différents acteurs qui la portent et l'entretiennent, en assurant la mise en réseaux des circuits marchands et des lieux par d'intenses circulations. Ce faisant, l'extraversion mauritanienne n'est pas seulement un « projet » confisqué par quelques-uns ; elle sous-tend le fonctionnement de l'ensemble de la société. Parmi les acteurs concernés, on trouve des membres issus aussi bien des premières sphères politiques et commerciales que de l'armée ou de groupes d'intérêts structurés faisant fi des frontières, ou bien encore de simples individus et catégories sociales dépendantes à qui le commerce fournit emplois et rentrées d'argent.

Des premiers cercles dirigeants aux grands entrepreneurs : allers et retours

L'historique des groupes sociaux qui contrôlent les rouages du système politico-économique permet de comprendre comment leur position s'est constituée à travers les différentes phases de l'extraversion mauritanienne décrite plus haut. Certains commerçants ont pu consolider, ces dernières années, les

26. A. Choplin, « L'immigré, le migrant, l'allochtone : circulations migratoires et figures de l'étranger en Mauritanie », *Politique africaine*, n° 109, mars 2008, p. 73-90 ; A. Choplin et J. Lombard, « Migrations et recompositions spatiales en Mauritanie : "Nouadhibou du monde", ville de transit... et après ? », *Afrique contemporaine*, n° 228, 2008, p. 151-170.

27. Entretien avec un représentant de la Coopération espagnole, janvier 2009, Nouakchott. Pour visualiser les projets de coopération, voir <www.aeci.mr>.

28. *Africa Mining Intelligence*, n° 170, 2 janvier 2008.

29. Entretien avec un responsable de la Cellule nationale des chemins de fer de Mauritanie, Nouakchott, 11 novembre 2008.

bases d'une fortune démarrée, parfois, dès l'époque coloniale dans le marché noir à Atar ou dans le commerce de gros et la contrebande entre le Sahara espagnol, les Canaries (qui bénéficiaient de franchises douanières portuaires) et le Nord de la Mauritanie. Comme l'explique Pierre Bonte³⁰, le contexte a été favorable aux commerçants et aux transporteurs. Les sécheresses des années 1970 ont accentué le recours aux distributions d'aide alimentaire que ceux-ci ont accaparé. Par la suite, l'exode vers Nouakchott de nomades sans ressources a provoqué un mouvement de spéculation immobilière alimenté par les gens fortunés du pays. Dans le même temps, la rupture avec la Zone franc a généré l'arrivée de fonds arabes. Les nouvelles banques ont développé le crédit aux particuliers et aux commerçants qui, auparavant, se tournaient vers le Sénégal ou les Iles Canaries. Depuis, ils ont investi dans l'import-export plus que dans l'industrie et privilégié la recherche du profit spéculatif.

La plupart de ces acteurs appartiennent à quelques tribus très impliquées dans les affaires et le commerce contemporains en Mauritanie. Parmi elles, la tribu des Awlad Busba, originaire du sud du Maroc, domine les échanges sahariens depuis le XIX^e siècle en opérant jusqu'à Saint-Louis. Sont aussi présents les Idawali de l'Adrar (Chinguetti) et du Tagant (Tidjikja) qui, selon Pierre Bonte, sont à l'origine des premières fortunes sahariennes. Enfin, on trouve les Smassid de la région d'Atar, qui ne s'intéressaient guère au commerce jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais qui ont par la suite connu un essor remarquable, en étant positionnés au carrefour des routes commerciales du pays. Leur poids économique s'est renforcé avec l'arrivée à la tête de l'État du colonel Ould Taya, lui-même smassid, qui a facilité la jonction entre pouvoir politique, pouvoir économique et soutien militaire. Leur proximité avec l'armée permet aux hommes et aux femmes d'affaires de se ménager des marges de manœuvre avec le monde politique, en échange desquelles ils peuvent développer leurs activités sur la longue durée³¹. La montée de groupes commerçants au sein d'une tribu comme les Smassid, puis récemment les Awlad Busba (à laquelle appartiennent l'ancien chef de l'État, Mohamed Vall, et l'actuel, Abdel Aziz), doit ainsi beaucoup à cette interaction permanente avec les plus hauts gradés de l'armée mauritanienne.

Depuis 1960, selon le régime en place et surtout l'origine du président, le contrôle politique et celui des affaires ont été partagés par un ensemble de groupes sociaux polarisés autour des quelques tribus précitées. Les trois plus grandes figures de l'entrepreneuriat mauritanien – Mohamed Abdhelahi (groupe MAOA), Abdallah Ould Nouegueïd (groupe AON) et Mohamed Ould Bouamatou (groupe BSA) – en sont issues (smassid pour les deux premiers et awlad busba pour le troisième). Cependant, on ne saurait

résumer la réussite des hommes d'affaires mauritaniens à leur appartenance tribale, leurs trajectoires apparaissant davantage individuelles que familiales³². Durant l'ère Taya (1984-2005), ceux-ci ont surtout bénéficié de l'attribution de marché avantageux et des financements internationaux, en décrochant la plupart des appels d'offres concernant les projets de développement financés par les bailleurs de fonds³³. Ces rentrées d'argent leur ont par la suite servi à diversifier les activités et à s'ancrer dans les secteurs les plus rentables (pêche, import-export, finance, assurances), faisant de ces acteurs incontournables de riches entrepreneurs. Le groupe MAOA opère dans le secteur de l'eau et de l'électricité et est actionnaire notamment d'Elf Oil Mauritanie. Le groupe AON dirige quant à lui la Banque nationale de Mauritanie et est actionnaire de la Somagaz (Société mauritanienne de gaz). Le groupe BSA contrôle la Générale de banques de Mauritanie et bénéficie d'un monopole sur l'importation de cigarettes Philip Morris. Bouamatou vient par ailleurs de s'associer à Tunisair pour monter une nouvelle compagnie aérienne, Mauritania Airways. Au fil des années et des régimes, ces individus se sont imposés comme de puissants acteurs de l'État extraverti, en somme des *gatekeepers*³⁴ contemporains, souvent dans l'ombre mais jamais loin des premiers cercles, parfois même dans l'entourage immédiat des chefs d'État successifs. Leur longévité dans le paysage économique mauritanien, en ces moments d'instabilité politique, est significative de leur opportunisme et de leur capacité à se rendre indispensables. La manne financière ainsi captée souligne la puissance de leurs réseaux tissés en Mauritanie et dans le monde.

Le processus d'accaparement des richesses et de mise en concurrence pour les ressources induit une bataille de tous les instants entre les membres de la sphère politico-économique³⁵. Des fortunes bâties par le passé peuvent

30. P. Bonte, « Faire fortune au Sahara... », art. cité.

31. Sur les rapports entre monde politique, armée et monde des affaires en Mauritanie, voir Z. Ould Ahmed Salem, « La démocratisation en Mauritanie. Une "illusio" postcoloniale ? », *Politique africaine*, n° 75, octobre 1999, pp. 131-146.

32. Z. Ould Ahmed Salem explique que tout ne peut être rapporté au seul fait tribal, qui n'est à ses yeux qu'un critère de réussite parmi d'autres (la ruse, le courage, le charisme,...). Voir Z. Ould Ahmed Salem, « Une "illusion bien fondée" : la centralité de la mobilisation tribale dans l'action politique en Mauritanie », *L'Ouest saharien*, 1999, p. 127-156. P. Marchesin (*Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie, op. cit.*), note aussi que, si les plus grands entrepreneurs du pays appartiennent à des tribus influentes, ils sont généralement issus de catégories sociales inférieures.

33. Voir le site Internet de la Banque mondiale et la fiche-pays de la Mauritanie dans laquelle on trouve une série impressionnante de projets d'hommes d'affaires locaux financés par l'institution bancaire <<http://web.worldbank.org>>.

34. Selon le terme employé par J.-F. Bayart, *L'État en Afrique, op. cit.*, p. LVII.

35. Que rappellent les travaux de l'International Crisis Group, *La Transition politique en Mauritanie. Bilans et perspectives*, rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, n° 53, 2006.

s'écrouler rapidement en fonction des avatars politiques, de mauvais calculs ou d'un fiasco dans la gestion. Se ménager les faveurs du pouvoir en place est, aujourd'hui plus qu'avant, une condition *sine qua non* de la pérennisation des affaires. Selon la rumeur circulant à Nouakchott, l'ex-président Abdallahi serait « tombé » par la faute de la fondation de son épouse, elle-même membre de la tribu des Awlad Busba et « parente intime » des officiers putschistes de 2007. Ladite fondation, chargée de collecter diverses aides pour des « projets humanitaires », se serait en fait révélée être une supercherie permettant de détourner des fonds. Un procès est en cours depuis 2008 pour débattre de cette « affaire d'État » hautement sensible et médiatisée. L'ex-Première dame, après avoir joui d'une grande impunité durant les 17 mois de présidence de son mari, est aujourd'hui accusée de malversations. Cet exemple, s'il témoigne de la récurrence des conflits au sein du pouvoir, permet de relativiser l'idée d'un système tribal omniprésent, omnipotent et seul garant de la pérennité des affaires. Les ajustements sont constants et dépassent les seules alliances ou allégeances. Des critères politiques et des impératifs économiques interviennent également, comme le laisse à penser la chute du fils de l'ancien président Haïdallah, arrêté au Maroc en 2007 pour trafic de drogue. Pourquoi lui plutôt qu'un autre alors que le commerce local fonctionne en partie sur l'art du « tcheb-tchib »³⁶, autrement dit de la débrouille, de la dissimulation et de la ruse ? D'aucuns ont interprété son arrestation comme un moyen d'entraver la carrière politique de son père en l'évinçant des premières sphères d'influence. Le dénouement est d'autant plus surprenant que plusieurs fortunes se sont constituées rapidement et de manière douteuse ces dernières années. La Mauritanie est devenue une zone de transit en même temps qu'un entrepôt et une plate-forme de redistribution pour les cigarettes de contrebande, les drogues comme le haschich descendant du Maroc ou la cocaïne provenant d'Amérique latine – ce dont attestent les nombreuses saisies record des années 2007-2008 et la création d'une brigade policière anti-stupéfiant en octobre 2008. Bien qu'il soit à ce jour impossible de mesurer les transactions financières que génèrent ces trafics, elles sont sans doute très élevées si l'on juge par les attributs ostentatoires de la richesse (entre autres, villas immenses et véhicules 4x4) qui se sont multipliés depuis 2003 à Nouakchott et à Nouadhibou.

« Un pied dedans, un pied dehors » : diaspora et réseaux transnationaux

Au-delà des hautes sphères du pouvoir politico-économique, d'autres groupes d'intérêts intermédiaires sont actifs dans les activités économiques extraverties, en particulier le commerce. La diaspora constitue sans aucun doute la catégorie

la plus importante de ces composantes. Avec environ 250 000 personnes à l'étranger (soit près de 10 % de la population totale, un chiffre supérieur au nombre d'étrangers en Mauritanie), la diaspora mauritanienne est nombreuse et puissante³⁷. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est de la diaspora maure, discrète mais non moins influente si l'on en juge par l'importance des réseaux commerciaux transnationaux que certaines tribus de l'Est, Ideyboussat et Tajakant en particulier, ont pu tisser respectivement au Proche-Orient et en Afrique subsaharienne. La tribu des Tajakant a doublé son importante influence religieuse par la mise en place de puissants réseaux économiques, notamment grâce aux migrants diamantaires³⁸. Certains Tajakant ayant « officié » en Angola, Sierra Leone et Liberia se retrouvent à la tête de richesses conséquentes sans pour autant désertier l'espace public mauritanien. La preuve en est donnée par le parcours de Rachid el Mustapha, surnommé « Rajel », originaire d'Aïoun-el-Atrouss, qui après avoir fait fortune en Angola, en épousant la fille d'un diamantaire portugais-angolais, est revenu au pays pour se convertir à la politique. À l'occasion des élections de 2007, il a « racheté » le PMR (Parti mauritanien du renouveau).

La mise en place de réseaux transnationaux est également le fait de commerçants mauritaniens qui possèdent une « licence d'importation ». Obtenir cette fameuse licence suppose d'être en capacité d'emprunter à la banque, son obtention nécessitant en effet qu'ait été acquittée une sorte de caution minimale de 10 millions d'ouguiyas (soit plus de 30 000 euros). Sous l'ex-président Taya, un homme d'affaires ne pouvait obtenir une licence d'importation que s'il faisait allégeance à ce dernier : « en échange de cette posture de rente (souvent il s'agissait du monopole d'importation d'un produit), l'homme d'affaires devait financer le parti-État³⁹. » Seuls quelques centaines de Mauritaniens, tous intimement liés et dépendants des premières sphères du pouvoir, disposeraient de cette licence. Avant d'être un problème financier, l'obtention de la licence est donc affaire de réseaux et de complicités dans l'appareil d'État.

36. Z. Ould Ahmed Salem, « "Tcheb-tchib" » et compagnie. Lexique de la survie et figures de la réussite en Mauritanie », *Politique africaine*, n° 82, juin 2001, p. 78-100.

37. Elle se répartit comme suit : 50 000 en Côte d'Ivoire, 20 000 en Arabie saoudite, 20 000 en France, 20 000 en Gambie, 20 000 au Mali, 10 000 au Sénégal, 4 000 aux Émirats arabes unis, 2 500 au Congo, 2 000 aux Canaries. Chiffres cités dans le rapport de H. Ould Ramdan, *Droit des étrangers et protection des réfugiés en Mauritanie*, commandé en 2007 par le HCR et la Délégation de la Commission européenne.

38. Communication d'A. W. Ould Cheikh, « Les Tajakant, une diaspora tribale de l'islam globalisé (Mauritanie) », séminaire de l'IISSM, Paris, EHESS, 2004.

39. Communication d'A. Antil, « Contrôler les trafics pour assurer la stabilité de l'État : retour sur le cas mauritanien », séminaire « Questions sécuritaires aux marges de l'espace méditerranéen : la zone saharo-sahélienne », Paris, IFRI, 2008.

Les récents travaux de Céline Lesourd sur les femmes commerçantes ont clairement mis en évidence les stratégies d'accès à cette source de revenus qu'est le commerce d'importation⁴⁰. Les commerçantes circulent dans les pays voisins que sont le Sénégal ou le Maroc. Certaines d'entre elles se rendent régulièrement à Las Palmas (Iles Canaries), ville considérée par certains Maures de Nouadhibou comme le « supermarché » de la Mauritanie. Quant aux commerçantes les plus aisées, elles circulent depuis longtemps entre Nouakchott et Paris où elles se ravitaillent en produits de luxe ; depuis peu, elles se rendent dans la péninsule Arabique, en particulier à Dubaï. Une minorité, riche parmi les riches, pousse jusqu'en Chine, à Shanghai, Canton mais aussi Yiwu, ville du Sud-Est du pays, bien connue des commerçants arabes et mauritaniens⁴¹. Les grandes commerçantes représentent 20 % du transit de conteneurs de la société Maersk au port de Nouakchott. Pour diminuer les prélèvements sur les entrées et sorties de biens ou de capitaux, qui constituent l'une des principales ressources du budget de l'État, ces femmes maures, membres de tribus influentes et/ou mariées avec des hommes de renom, mettent en œuvre d'incessants arrangements informels et autres fameux « tcheb-tchib ».

Bien que n'opérant pas au même niveau que ces femmes maures, les commerçants soninkés mauritaniens, qui représentent l'autre puissant groupe de la diaspora, se révèlent des éléments-clef de la connexion du marché mauritanien aux zones d'approvisionnement, en important du matériel de « seconde main » destiné aux classes populaires. Dans le quartier « Arrivage » situé dans le centre de Nouakchott, les réfrigérateurs, téléviseurs, machines à coudre, ordinateurs, matériel hi-fi, fripes, bicyclettes, etc., s'alignent devant les boutiques. Les gérants, des Soninkés originaires de Kaédi (vallée du fleuve Sénégal), opèrent des allers-retours tous les deux ou trois mois entre les Pays-Bas, l'Allemagne ou la France (où ils vivent et s'approvisionnent) et Nouakchott où ils réceptionnent les conteneurs remplis de marchandises, payant entre 1 500 et 2 000 euros pour les dédouaner⁴². L'un d'eux souhaite ouvrir un magasin au Sénégal, en s'appuyant sur des parents résidant à Kaolack et à Dakar. Un autre confie s'approvisionner par son frère qui vit à Yiwu en Chine. Ces commerçants agissent à la fois seuls et collectivement, leur mobilité s'appuyant sur d'intenses réseaux familiaux et leur activité commerciale sur d'incessants déplacements entre chaque pôle du réseau (Mauritanie, Sénégal, Mali, Europe, Chine).

Awlad Busba qui dominant le secteur national du commerce, Tajakant qui déploient leurs réseaux jusqu'en Afrique centrale, femmes commerçantes qui se rendent à Dubaï et en Chine, diaspora soninké ou même Sénégalais et Maliens présents sur le sol mauritanien qui commercent avec leur pays d'origine : tous profitent et jouent de leurs réseaux transnationaux. L'apport

financier procuré par ces différents réseaux est difficile à estimer et à quantifier tant les transferts s'opèrent de manière informelle et plus que discrète. Impossible aujourd'hui de savoir précisément quelle part représentent les pétrodollars, les transferts d'argent de la diaspora, les retombées des ventes de licence de pêche ou des trafics de marchandises illicites dans les investissements publics et privés. Il n'en demeure pas moins que les logiques à l'œuvre sont cruciales pour comprendre les évolutions politiques, économiques et sociales de la Mauritanie contemporaine. Au-delà de leurs multiples va-et-vient, ces hommes et femmes commerçants qui ont « un pied dedans, un pied dehors », assurent au premier chef le lien entre la « Mauritanie offshore » et le reste de la population, en approvisionnant de produits à bas coût les principales places marchandes de Nouakchott (« Arrivage », marché Capitale, marché Cinquième). Cependant, la liaison est de plus en plus difficile à établir : la multiplication des connexions politico-économiques avec l'extérieur, dont le profit est circonscrit à quelques lieux dans l'espace national et local, paraît inversement proportionnelle au processus de décrochement d'une partie de la société mauritanienne, exclue des retombées de l'extraversion.

Depuis l'annonce de la découverte du pétrole en 2001, militaires et civils ont tous usé de la même rhétorique politique : la promesse d'un développement rapide et d'un partage plus juste des richesses. La stratégie d'extraversion de ces dernières années, si elle devait permettre de faire profiter la population de ses bienfaits, justifiait en quelque sorte l'accaparement des richesses par l'élite et le système hautement spéculatif qui l'accompagne. Or, comme l'expliquait non sans ironie un jeune Mauritanien lors de nos enquêtes : « on n'a pas vu la couleur du pétrole. C'est comme s'il n'existait pas. Il est loin, dans la mer. Comme le poisson. Ici, on a seulement les mauvaises odeurs du mauvais poisson, celui qu'on mange parce qu'il n'est pas assez bon pour être exporté⁴³. »

40. C. Lesourd, « *Au bonheur des Dames* ». *Femmes d'affaires mauritaniennes de nos jours*, Thèse d'anthropologie, Paris, EHESS, 2006.

41. O. Pliez, « Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation », *Mappemonde*, n° 88, 2007, <<http://www.mappemonde.mgm.fr>>. Les Mauritaniens seraient environ 200 à Yiwu. M. Gaborit, *Les Stratégies des acteurs de la Chineafrique sur les territoires africains et chinois, le cas du Sénégal et de la Mauritanie*, mémoire de master 2, Université Paris VIII, 2007.

42. Entretien à Nouakchott, novembre 2008.

43. Lors d'entretiens conduits en janvier 2009 dans les quartiers périphériques pauvres du sud de Nouakchott, plusieurs ménages ont avoué ne plus être capables de rembourser la somme de 5 000 ouguiyas par mois (soit 15 euros) correspondant à leur microcrédit habitat, comme ils le faisaient auparavant. Leur situation économique se serait fortement dégradée depuis la découverte du pétrole qui a entraîné une augmentation des prix des denrées de base.

Aussi, au moment où les différents candidats à l'élection présidentielle parlent tous d'un retour à la « vraie » alternance démocratique et réitèrent une nouvelle fois les promesses d'un ordre plus juste, cette question de l'extraversion revient au cœur du débat puisqu'elle seule permet au système, et à l'élite politico-commerciale qui l'a instituée, de se maintenir.

Conséquence de l'évolution du processus d'extraversion, le pays se retrouve à la fois porté par les retombées financières qu'il génère et déstabilisé par ces nouvelles connexions, par l'incertitude des potentiels économiques afférents et par l'importance croissante de partenariats extérieurs dont l'État ne parvient pas à maîtriser les impacts. Il suffit en effet de quelques saisies de drogues, que la Banque mondiale menace de se retirer ou que le poisson ne soit pas écoulé au Japon et se détériore dans les frigos de Nouadhibou, comme en septembre 2008, pour que l'argent fasse cruellement défaut et que tous les secteurs de la vie économique soient affectés. Dans un contexte où la « Mauritanie *offshore* » prime sur la « Mauritanie de l'intérieur », la dépendance envers l'étranger est renforcée. Sous cette nouvelle forme et avec l'enrichissement accru et visible qu'elle permet, l'extraversion amplifie les tensions déjà latentes. Car, si le principe d'accumulation est systématisé pour quelques uns, les redistributions attendues sont quant à elles de plus en plus minces, tout juste suffisantes à maintenir le fragile équilibre économique et la paix sociale ■

Armelle Choplin
Université Paris-Est (PRODIG)

Jérôme Lombard
IRD (LPED Marseille)